

La Charte et toi : Activités pédagogiques

Guide d'animation pour le
personnel enseignant





Table des matières

Introduction.....	2
Activité 1 Les préjugés envers les jeunes.....	3
Activité 2 Une œuvre, un droit	5
Activité 3 Jouer l'égalité.....	7
Activité 4 La tour des droits	13
Activité 5 La Charte dans la vie de Marie	17

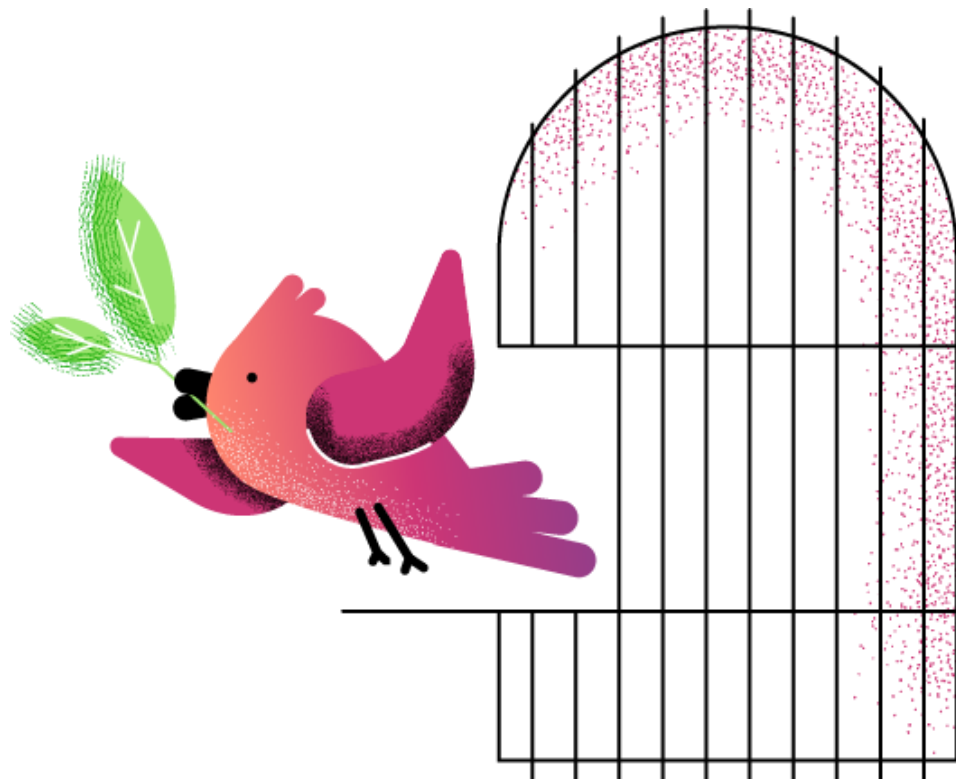


Introduction

Pour souligner les 50 ans de la Charte des droits et libertés de la personne, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse offre au milieu scolaire une Charte adaptée à un public jeunesse ainsi qu'un guide d'activités pédagogiques pour les élèves du secondaire. Ces activités ont été conçues pour permettre au personnel enseignant d'ouvrir le dialogue avec les jeunes tout en intégrant des contenus de formation inscrits aux programmes du cours Culture et citoyenneté québécoise. Elles sont complémentaires à l'outil [La Charte et toi](http://cdpdj.qc.ca/charte-jeunes) (cdpdj.qc.ca/charte-jeunes) dont plusieurs versions sont accessibles selon les besoins (affiche, cahier, page web).

Les cinq activités proposées dans ce Guide ont été classées et identifiées selon leur niveau de difficulté (débutant, intermédiaire, avancé). Elles sont indépendantes les unes des autres et visent l'appropriation de contenus distincts liés aux libertés et aux droits garantis par la Charte. Il n'est donc pas nécessaire de les réaliser toutes, ni dans un ordre spécifique.

À vous de jouer pour mieux faire connaître aux jeunes les droits et libertés garantis par la Charte!



Activité 1

Les préjugés envers les jeunes

Niveau

Débutant

Durée

20 minutes

Matériel requis

- Papier et crayons ;
- Capsule vidéo [Exemple d'une discrimination basée sur l'âge](#);
- [Affiche La Charte et toi](#).

Objectif

Prendre conscience des préjugés envers les jeunes et des impacts de ces préjugés sur plusieurs aspects de leur vie.

Déroulement

1. **Visionner** en classe la Capsule vidéo [Exemple d'une discrimination basée sur l'âge](#).
2. **Demander** aux élèves d'écrire sur un papier les préjugés ou stéréotypes connus au sujet des jeunes. Les préjugés peuvent provenir de la tête des élèves, de livres, d'images, d'articles de revues ou de journaux ou autre contenu mis à la disposition du groupe.
3. **Demander** à chaque élève de lire un préjugé ou un stéréotype de sa liste.
 - Est-ce que ce stéréotype est positif ou négatif ?
 - Quel impact peut-il avoir sur les jeunes ?
4. **Demander** aux élèves de réfléchir aux effets des préjugés sur leurs droits. **Projeter** l'affiche La Charte et toi pour guider leur réflexion.
 - Quel impact les préjugés peuvent-ils avoir sur l'égalité ?
 - Faire attention à nos préjugés peut-il limiter la liberté d'expression ?
 - Comment nos préjugés peuvent-ils nuire à la dignité des autres ?



5. **Tenir une discussion** avec le groupe autour des questions suivantes :

- Existe-t-il des stéréotypes positifs ? Si oui, peuvent-ils quand même avoir des impacts négatifs ?
- En tant que jeunes, souhaitez-vous vous conformer à ces stéréotypes ?
- Que pourriez-vous faire pour les changer ?
- Comment peut-on déconstruire les préjugés ?



Activité 2

Une œuvre, un droit

Niveau

Débutant

Durée

Entre 1h30 et 2h30 sur plusieurs périodes

Matériel requis

- [Affiche La Charte et toi](#).
- Option 1 : Ordinateur et application de type PowerPoint ou *Canva*.
- Option 2 : Carton de couleur, feutres, images/photos, colle, papier adhésif.

Objectifs

- Explorer les droits et libertés fondamentaux à travers une œuvre artistique ou culturelle.
- Développer son esprit critique et sa créativité.

Déroulement

L'activité se déroulera en trois temps :

1. Recherche en classe ou à la maison (Environ 30 minutes)
2. Réflexion et création de l'affiche (Environ 60 minutes)
3. Présentation (variable selon l'option choisie à l'étape 4).

Recherche

1. **Projeter** ou distribuer l'affiche La Charte et toi pour présenter les catégories de droits et les motifs interdits de discrimination de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

2. **Demander** aux élèves de choisir une œuvre artistique ou culturelle en lien avec une liberté ou un droit énoncé dans la Charte.

Par exemple :

- un film ou une série
- une chanson
- un livre
- une pièce de théâtre
- une œuvre visuelle (photo, peinture, illustration).



3. **Demander** aux élèves de repérer ensuite quels libertés ou droits sont abordés, de près ou de loin, dans l'œuvre choisie.

Par exemple :

- le droit à l'égalité
- la liberté d'expression
- le droit à la vie privée
- la liberté de religion
- le droit à l'éducation.

Réflexion et création

4. **Demander** aux élèves de créer une affiche informative et créative en s'inspirant de cette œuvre

- Option 1 :
une affiche sur un support électronique (en format PPT, *Canva*, PDF, etc.)
- Option 2 :
une affiche sur un support physique (papier, carton, etc.)

L'affiche peut inclure :

- Le titre et une représentation (photo, illustration, etc.) de l'œuvre qui a servi d'inspiration.
- Une brève description de l'œuvre.
- La liberté ou le droit abordé par l'œuvre.
- Une explication de la manière dont ce droit est représenté dans l'œuvre.
- Une citation de l'artiste ou un extrait pertinent de l'œuvre.
- Une touche créative personnelle : slogan, collage, dessin, etc.

Présentation

5. **Planifier** un moment de présentation des affiches du groupe. Cela peut être fait individuellement devant la classe, en sous-groupes ou lors d'une exposition temporaire. Demander aux élèves de présenter leur affiche au groupe et de commenter les affiches des autres.

Activité 3

Jouer l'égalité

Niveau

Intermédiaire

Durée

45 minutes + 1 heure

Matériel requis

- [Affiche La Charte et toi.](#)
- [Capsules vidéo éducatives.](#)
- Fiche de l'exercice préparatoire « Des histoires de discrimination » (pp.11-12).

Objectifs

- Comprendre ce qu'est la discrimination selon la Charte.
- Réfléchir à la place de la discrimination dans la vie quotidienne.
- Développer l'empathie et le pouvoir d'agir dans les situations d'inégalités.

Déroulement

L'activité s'articule en deux temps :

1. **Un exercice préparatoire** pour se familiariser au droit à l'égalité, à la discrimination et aux 14 motifs interdits de discrimination par la Charte.
2. **Un atelier d'improvisation** inspiré du théâtre forum.

Les techniques du [théâtre forum](#) visent à développer l'empathie des jeunes tout en les aidant à comprendre concrètement l'enjeu de la discrimination.

Afin que les élèves se dégèlent et participent activement à l'activité, nous vous suggérons de prévoir une courte séance de réchauffement avec des exercices classiques d'improvisation comme : le mot lancé, le miroir, la marche dans l'espace.



Exercice préparatoire

Description

Cet exercice permet aux élèves de se familiariser avec les concepts de la discrimination et du droit à l'égalité.

Les élèves auront à inventer par écrit de courtes prémisses mettant en scène des personnages victimes de discrimination. Avant de ce faire, la classe visionnera des capsules éducatives sur le sujet du droit à l'égalité et de la discrimination.

Déroulement

1. **Distribuer ou projeter** l'affiche La Charte et toi pour présenter le droit à l'égalité et les motifs de discrimination interdits.
2. **Demander** aux élèves ce qu'est la discrimination et des exemples qui leur viennent en tête.
3. **Faire jouer** la liste de lecture suivante : [capsules éducatives](#) (Durée : 7 minutes)
4. **Demander** aux élèves d'inventer de nouvelles situations de discrimination par écrit dans la fiche « Des histoires de discrimination » (pages 11 et 12). Le nombre de situations à rédiger peut varier entre une et trois par élève, en fonction du niveau du groupe. La rédaction des histoires peut se faire individuellement ou en équipe.





Atelier d'improvisation

Description

Des élèves vont jouer de courtes scènes exposant des situations de discrimination. Les élèves du public pourront intervenir pour remplacer les protagonistes, ajouter une personne alliée ou donner des idées afin que les personnes en place les jouent. Les scènes peuvent être jouées plusieurs fois afin de tenter des solutions différentes.

Préparation

1. **Sélectionner** 4 à 5 prémisses qui font état de discrimination selon la Charte (qui sont en lien avec un des 14 motifs de discrimination).

Pour un atelier plus riche, il est suggéré de sélectionner des situations qui mettent en scène des **motifs** différents et des **contextes** différents.

Exemples :

- Une situation de discrimination en lien avec le motif sexe dans le monde du travail.
- Une autre situation de discrimination en lien avec le motif handicap dans le milieu scolaire.

2. **Préparer** le local le jour de l'animation. Dégager un espace de jeu au centre de la classe en mettant les pupitres et les tables le long des murs. Placer une quinzaine de chaises en demi-cercle face à l'espace de jeu dégagé.

Animation

1. **Expliquer** le déroulement du jeu aux élèves.
2. **Faire jouer** par deux élèves une scène de discrimination sélectionnée par l'enseignante ou l'enseignant.
3. Lorsque la scène est bien entamée (après environ une minute) **Permettre** aux élèves du public de lever la main pour remplacer un des personnages dans la scène ou ajouter une personne alliée. Leur but doit être de tenter de résoudre la situation et non de l'aggraver.



4. **Faire rejouer** la scène plusieurs fois pour tenter différentes solutions.

Exemples de solutions :

- La personne qui subit la discrimination nomme comment elle se sent.
- La personne affirme que c'est de la discrimination et nomme son droit à l'égalité.
- La personne parle de porter plainte à la Commission des droits.
- La personne « victime » quitte les lieux et se confie à une personne de confiance.
- Une personne alliée prend parole et dit que c'est inacceptable, etc.

5. **Faire** un retour après une scène en posant quelques questions au groupe et aux personnes qui ont joué :

- Qu'avez-vous pensé de cette situation ?
- Comment auriez-vous réagi si vous aviez été témoin de cette scène ?
- Comment peut-on faire pour que moins de situations du genre se produisent ?
- Est-ce que c'était difficile à jouer ?
- Comment te sentais-tu dans ce rôle ?





FIGHE D'EXERCICE : DES HISTOIRES DE DISCRIMINATION



Consignes

1. Visionne les [capsules éducatives](#) sur la chaîne YouTube de la Commission des droits.
2. Invente des nouvelles situations de discrimination basées sur l'un des 14 motifs protégés.

Les motifs protégés

La Charte reconnaît que tous les individus sont égaux en valeur et en dignité, et dans l'exercice de leurs droits et libertés peu importe leurs caractéristiques personnelles :

Âge • Condition sociale • Convictions politiques • État civil • Grossesse • Handicap • Langue • Orientation sexuelle • « Race » • Couleur • Religion • Sexe • Origine ethnique ou nationale • Identité ou expression de genre

Exemple d'une situation de discrimination basée sur le motif âge :

C'est l'histoire de Marius qui a un emploi d'été au bistro du coin

En discutant avec son collègue, il constate qu'il est payé moins cher alors qu'ils ont été embauchés en même temps avec les mêmes tâches et qu'ils font exactement les mêmes tâches. Son patron lui dit que c'est normal compte tenu que Marius n'a que 15 ans.

Exemple d'une situation de discrimination basée sur le motif de la religion :

C'est l'histoire de Sophia qui pratique le ramadan

Sophia s'est fait dire par son entraîneur qu'elle ne pouvait participer à sa compétition de soccer sous prétexte qu'elle nuirait à l'équipe vu son manque d'énergie.



Situation 1

C'est l'histoire de..... qui...

Situation 2

C'est l'histoire de..... qui...

Situation 3

C'est l'histoire de..... qui...

Activité 4

La tour des droits

Niveau

Avancé

Durée

45 minutes à 1 heure

Matériel requis

- [Affiche La Charte et toi](#).
- Papiers numérotés des chiffres de la grille (p.16).
- Jeu de blocs (de type *Jenga*).
- Marqueur.

Objectifs

- Se familiariser avec les droits contenus par la Charte.
- Identifier des enjeux liés aux droits de la personne.
- Comprendre l'interdépendance des droits.

Déroulement

Avant l'activité

1. **Numéroter** les blocs avec les chiffres (en page 16). Ces chiffres correspondent aux numéros des articles de la Charte des droits et libertés de la personne. (Tous les articles de la Charte ne figurent pas dans la tour ; certains droits ont été ciblés pour faciliter la réflexion).
2. **Imprimer ou reproduire** sur papier les chiffres de l'encadré (articles de la Charte) et découper chacun.
3. **Installer** la tour à l'avant de la classe, en créant des étages larges de 3 blocs placés côte à côte et en empilant chaque étage perpendiculairement au précédent. Placer les blocs marqués des chiffres les plus élevés en bas et poursuivre l'empilade en ordre décroissant pour que les petits chiffres se retrouvent au haut de la tour. S'il reste des blocs non numérotés, on peut les placer au travers de la tour.

Pendant l'activité

1. **Former** des groupes de 2 élèves et distribuer un numéro d'article à chaque groupe, jusqu'à ce que l'ensemble des articles aient été distribués. Une dyade peut recevoir plus d'un numéro.



2. **Inviter** les élèves à consulter l’affiche La Charte et toi pour savoir à quel article de la Charte correspond leur numéro, puis leur demander de réfléchir au droit qu’il protège :
 - Qu’est-ce qu’il signifie concrètement pour eux ?
 - Y a-t-il des enjeux autour de ce droit, des situations où il n’est pas respecté dans notre société ?

Si oui, leur demander de trouver des exemples concrets autour d’eux, dans les médias ou dans leur vie quotidienne. Si non, leur demander de trouver des exemples concrets où ce droit est respecté. Les exemples peuvent se rapporter à la société en général, ou encore à leur milieu direct (l’école, par exemple) ; à des expériences vécues ou à des faits observés.

3. **Nommer** un numéro et inviter la dyade qui a cet article à l’expliquer brièvement au reste de la classe, puis à faire une des actions suivantes, selon que le droit est considéré :
 - Respecté en tout temps = On laisse le bloc en place.
 - Respecté la plupart du temps, mais on a un ou deux exemples de situations où il ne l’est pas = On bouge le bloc avec une seule main, mais sans le retirer complètement, de manière à fragiliser la tour.
 - Souvent non respecté, on a plusieurs exemples d’actions, de décisions ou de discours qui lui portent atteinte = On enlève le bloc avec une seule main et on le replace sur le dessus de la tour.

La dyade doit **expliquer son choix par des exemples**. Le reste de la classe peut l’aider au besoin et voter. Il n’y a pas de bonne réponse : c’est plutôt la justification du choix et la discussion du groupe qui importent.

Si les élèves donnent des exemples de non-respect du droit énoncé, il peut parfois être opportun d’indiquer que, selon l’article 9.1, **les droits ne sont pas absolus** et qu’ils doivent s’exercer dans le respect : des valeurs démocratiques ; de la protection du français ; de l’ordre public ; et du bien-être général de la population.

Également, il est important de rappeler que **les droits d’une personne se terminent là où les droits des autres commencent** : il est donc possible qu’une situation particulière ou une loi impose certaines limites.



À la fin de l'activité

À la fin de l'activité, la tour est soit tombée, fragilisée ou restée intacte.

1. Amener les élèves à réfléchir à l'interdépendance des droits, en leur demandant :

- Qu'est-ce que ça fait quand on bouge ou on déplace un bloc ? Quel impact est-ce que ça a sur le reste de la tour ?
- Quel lien peut-on faire avec les droits de la personne ?

Les droits sont indissociables et interdépendants. Lorsqu'un droit est brimé, d'autres droits sont impactés également. Donner quelques exemples au besoin. Par exemple, si une personne n'a pas les ressources financières pour avoir un niveau de vie décent (on peut penser à une personne en situation d'itinérance), elle ne peut exercer pleinement ses autres droits (droit à la sûreté, droit à la dignité, droit à l'égalité...).

2. Amener les élèves à réfléchir à la protection des droits.

Si des blocs sont restés intacts, leur demander :

- Peut-on identifier ce qui protège ces droits ?
- Qui est responsable de cette protection ?

On peut penser tant à des lois ou à des règlements, qu'à des institutions (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ; Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail ; Élections Québec ; etc.), à des groupes de défense des droits ou à la responsabilité individuelle.

Si des blocs sont tombés ou fragilisés, leur demander :

- Quelles pistes de solutions pourraient renforcer la protection de ces droits ?

**GRILLE DES CHIFFRES (ARTICLES DE LA CHARTE)**

Il n'est pas obligatoire d'utiliser tous les articles de cette grille pour l'activité, mais on devrait minimalement utiliser ceux en bleu foncé, soit :
1, 3, 4, 5, 10-20.1, 22, 24.1, 25, 28, 34, 39, 40, 44, 45, 46, 46.1, 48.

1	2	3
3.1	4	5
6	8	9
10-20.1	21	22
23	24	24.1
25	28	29
32.1	33	34
39	39.1	40
41	42	43
44	45	46
46.1	47	48

Activité 5

La Charte dans la vie de Marie

Niveau

Avancé

Durée

45 minutes à 1 heure

Matériel requis

- [Affiche La Charte et toi](#)
- Feuille d'exercice et corrigé La Charte dans la vie de Marie imprimés (pp.18-19)

Objectifs

- Se familiariser avec les droits contenus par la Charte
- Analyser des situations de la vie quotidienne sous l'angle des droits de la personne

Déroulement

1. **Projeter** l'affiche La Charte et toi en classe.
Présenter globalement les grandes catégories de droits (Libertés et droits fondamentaux ; Droit à l'égalité ; etc.) et donner quelques exemples de droits pour chacune.
2. **Distribuer** la feuille d'exercice La Charte dans la vie de Marie.
Demander aux élèves d'associer les articles de la Charte aux différentes étapes de la vie de Marie.
3. **Corriger** l'exercice en grand groupe en demandant aux élèves de trouver d'autres exemples d'application concrète des droits dans leur vie quotidienne.



FEUILLE D'EXERCICE

La Charte dans la vie de Marie

Pour chacune des étapes de la vie de Marie, **trouvez** les articles de la Charte des droits et libertés de la personne qui sont appliqués concrètement. **Inscrivez** les numéros des articles à côté des étapes correspondantes.

Articles de la Charte

Étapes de la vie de Marie



Marie fréquente gratuitement l'école publique de son quartier et bénéficie d'adaptations pour pallier son TDAH.

À l'université, elle rejoint l'association étudiante et participe à des manifestations pour la protection de l'environnement.



En emploi dans le secteur de la construction, elle bénéficie des mêmes conditions de travail que ses collègues masculins et est protégée contre le harcèlement sexuel et sexiste. Lors de sa grossesse, elle demande un accommodement raisonnable.

À la vieillesse, elle est protégée contre l'exploitation et reçoit des soins de santé qui respectent sa vie privée, sa dignité et son intégrité.





CORRIGÉ

La Charte dans la vie de Marie Corrigé

Pour chacune des étapes de la vie de Marie, **trouvez** les articles de la Charte des droits et libertés de la personne qui sont appliqués concrètement. **Inscrivez** les numéros des articles à côté des étapes correspondantes.

Articles de la Charte

40. Droit à l'instruction publique gratuite

10-20.1. Droit à l'égalité

3. Liberté d'association, d'expression et de réunion pacifique

46.1 Droit à un environnement sain

10-20.1. Droit à l'égalité

48. Droit à la protection contre l'exploitation

5. Droit à la vie privée

4. Droit à la dignité

1. Droit à l'intégrité de sa personne

Étapes de la vie de Marie



Marie fréquente gratuitement l'école publique de son quartier et bénéficie d'adaptations pour pallier son TDAH.



À l'université, elle rejoint l'association étudiante et participe à des manifestations pour la protection de l'environnement.



En emploi dans le secteur de la construction, elle bénéficie des mêmes conditions de travail que ses collègues masculins et est protégée contre le harcèlement sexuel et sexiste. Lors de sa grossesse, elle demande un accommodement raisonnable.



À la vieillesse, elle est protégée contre l'exploitation et reçoit des soins de santé qui respectent sa vie privée, sa dignité et son intégrité.